

<i>Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 100 titulaires – 41 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 100 titulaires – 40 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 64 Dont suppléant(s) : 0 Pouvoirs : 22 Absent(s) excusé(s) : 34 Absent(s) : 2</i>
--	---	---

Date de convocation : 21 juin 2022

Vote(s) pour : 86
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

Séance du Lundi 27 juin 2022,

Sous la présidence de Monsieur François GROSDIDIER, Président de Metz Métropole, Maire de Metz, Membre Honoraire du Parlement.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2022-06-27-CM-6 :

Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Syndicat des Eaux du Sillon de l'Est Messin (SESEM).

Rapporteur : Monsieur Thierry HORY

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations concordantes de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange et de l'Eurométropole de Metz, seules adhérentes du Syndicat des Eaux du Sillon de l'Est Messin, en dates respectives du 17 octobre 2019 et du 16 décembre 2019 portant dissolution du syndicat,

VU l'arrêté préfectoral n°2019-DCL/1-060 en date du 20 décembre 2019 mettant fin à l'exercice des compétences du Syndicat des Eaux du Sillon de l'Est Messin,

VU les délibérations concordantes de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange et de l'Eurométropole de Metz en dates respectives du 7 octobre 2021 et du 15 novembre 2021 actant la répartition de l'actif et du passif entre les deux EPCI,

VU la délibération de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange en date du 16 décembre 2021 approuvant le Compte de Gestion 2020 du Syndicat des Eaux du Sillon de l'Est Messin,

CONSIDERANT le Compte de Gestion 2020 établi par la Direction Générale des Finances Publiques,

APRES l'avoir entendu et débattu,

ARRETE le Compte de Gestion du Syndicat des Eaux du Sillon de l'Est Messin relatif à l'exercice 2020, établi par le Trésorier Principal de Montigny-Pays Messin conformément à l'annexe ci-jointe.

Pour extrait conforme
Metz, le 28 juin 2022
Pour le Président et par délégation
La Secrétaire Générale


Marjorie MAFFERT-PELLAT



08100 - SIVU EAU SILLON EST MESSIN

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	142 702,72	97 272,47	239 975,19
Titres de recettes émis (b)		8 400,00	8 400,00
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)		8 400,00	8 400,00
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	142 702,72	97 272,47	239 975,19
Mandats émis (f)	106 706,89		106 706,89
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	106 706,89		106 706,89
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		8 400,00	
(h - d) Déficit	106 706,89		98 306,89

Résumé de l'acte

057-200039865-20220627-2022-06-DC6-DE

Numéro de l'acte : 2022-06-DC6
Date de décision : lundi 27 juin 2022
Nature de l'acte : DE
Objet : Compte de Gestion de l'exercice 2020 du Syndicat des Eaux du Sillon de l'Est Messin (SESEM)
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Catherine DELLES
AR reçu le : 29/06/2022
Numéro AR : 057-200039865-20220627-2022-06-DC6-DE
Document principal : 99_DE-6.pdf

Historique :

29/06/22 15:29	En cours de création	
29/06/22 15:30	En préparation	Catherine DELLES
29/06/22 15:55	Reçu	Catherine DELLES
29/06/22 15:55	En cours de transmission	
29/06/22 15:56	Transmis en Préfecture	
29/06/22 16:01	Accusé de réception reçu	

